



## INSECTICIDE de CONTACT pour INSECTES VOLANTS

- ✓ **Portatif : Application simple et rapide**
- ✓ **Brouillard sec**
- ✓ **Sans retombées humides**
- ✓ **Effet turbulent : Diffusion homogène des principes actifs**
- ✓ **Action choc**
- ✓ **Senteur de citronnelle**

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

PRODUIT ACTIF	
ETAT PHYSIQUE	Liquide
MASSE VOLUMIQUE	770 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	Neutre
POINT D'ECLAIR	63 °c afnor coupe fermée.
INFLAMMABILITE	Point d'éclair supérieur à 55 °c
ODEUR	Essence de citronnelle
COULEUR	Incolore
GAZ PROPULSEUR	
Propulseur hydrocarboné autorisé	

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

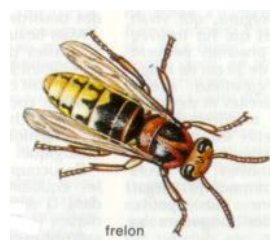
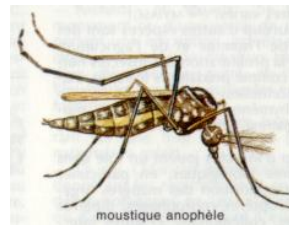
Action destructrice de choc agissant sur le système nerveux des insectes volants :

- mouches
- moustiques
- guêpes
- frelons
- frelons asiatiques

Egalement actif sur les insectes rampants présents au moment de la pulvérisation.

Par la présence d'extraits de Citronnelle, apporte un effet dissuasif pour les mouches, moustiques.

Apporte une solution de remplacement pour la destruction des insectes, mouches notamment, devenus résistants aux organochlorés ou phosphorés.



**TALLIN PI**

Tel : 40 83 87 52 – Fax : 40 41 04 97

Vini : 87740834

BP 4045 PAPEETE – TAHITI – POLYNESIE FRANCAISE

SARL au capital de 10 000 000 F

R.C.S. : 88128 / PAPEETE – N°I.T.S.T.A.T. (TAHITI) : 624 577

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Pour toute application, que ce soit en intérieur comme en extérieur, comme pour tout insecticide en aérosol, veiller avant de pulvériser à ce qu'aucune source d'ignition (flamme, cigarette, appareil électrique en fonctionnement) soit présente dans le local ou les environs du lieu d'application.

Effectuer une brève pulvérisation de préférence en direction du plafond directement sur les insectes.

Ne pas pulvériser vers des denrées alimentaires, retirer les produits non emballés et les matériels pouvant être mis en contact direct avec les aliments (en cas de contact avec les surfaces pouvant être au contact des denrées, laver soigneusement avec un détergent compatible pour l'utilisation en industries agroalimentaires).

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une combinaison de fonctions insecticides

## RECOMMANDATIONS



DANGER



H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

## Utilisations réservées aux professionnels

Nom	Cas	Conc.	usage biocide entrant dans la catégorie TP18
PIPERONYL BUTOXYDE	51-03-6	5.45 g/kg	« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».
3-(2,2-DICHLOROVINYL)-2,2-DIMETHYLCYCLOPROPANECARBOXYLATE DE M-PHENOXYBENZYLE	52645-53-1	0.70 g/kg	
(1,3,4,5,6,7-HEXAHYDRO-1,3-DIOXO-2H-ISOINDOL-2-YL) MÉTHYL (1R-TRANS)-2,2-DIMÉTHYL-3-(2-MÉTHYLPROP-1-ÉNYL)CYCLOPROPANECARBOXYLATE ; D-TÉTRAMÉTHRINE	1166-46-7	1.16 g/kg	
CYPERMETHRINE CIS/TRANS +/-40/60	52315-07-8	1.20 g/kg	

Informations relatives à l'usage des biocides : « Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Élimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit. En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Conservé et utilisé à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conservé hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours consulter la fiche technique ou réaliser un essai pour déterminer si compatibilité et application appropriées.

## TALLIN PI

Tel : 40 83 87 52 – Fax : 40 41 04 97

Vini : 87740834

BP 4045 PAPEETE – TAHITI – POLYNÉSIE FRANÇAISE

SARL au capital de 10 000 000 F

R.C.S. : 8812B / PAPEETE – N°I.T.S.T.A.T. (TAHITI) : 624 577